

Avis de l'intersyndicale académique au CSA SD du 29 juin 2023 : Recrutement des candidat-es du CRPE 2023 inscrit-es sur les listes complémentaires des concours externe et 3e voie

L'intersyndicale académique 1er degré, représentée ici par la FSU-SNUipp 19 le SE-UNSA 19, le SGEN-CFDT 19 et le SNUDI-FO 19 demande à ce que les candidat-es du CRPE 2023 inscrit-es sur les listes complémentaires des concours externe et 3e voie soient, dès à présent, toutes et tous appelé-es pour intégrer le dispositif prévu pour les stagiaires à la rentrée 2023 et intégrer, de ce fait, la formation initiale. Ces recrutements doivent être réalisés avant que le Rectorat et les DSDEN fassent appel à des personnels contractuels enseignants. Il serait inconcevable, pour toute la communauté éducative, que le Rectorat et les DSDEN procèdent à des recrutements de contractuel·les enseignant-es alors que des personnes restent disponibles sur la liste complémentaire. Le Service Public d'Éducation doit être assuré par des personnels formés, sous statut. Par ailleurs, il nous semble également indispensable de tout mettre en œuvre afin que les listes complémentaires puissent être augmentées autant que de besoin.